le service public du numérique en Limousin

N°775

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 24 mars 2021

Objet : *Besoin de financement sur le Budget Annexe de la Corrèze.*

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze mars 2021, se réunit en session ordinaire, sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix *Présents :37 (dont 3 procurations) -101 voix* *Votants : **37 Pour** soit **101 voix***

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP - VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4ème VP - VISIO	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5ème VP - VISIO	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6ème VP - VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Louis BACHELLERIE - 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Francis COMBY - 1 voix - VISIO	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme H. Rome) – 6 voix	Président Département Corrèze
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Delautrette) - 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire Pays de Nexon Monts de Chalus
Mme Ghislaine DUBOST – (suppléante de Mr JM.Monteil) - 1 voix – VISIO	Conseillère Communautaire CC Midi Corrézien
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – VISIO	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bertrand LABAR – (suppléant de Mr O.Mouveroux) - 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Jean-François LABBAT – (procuration donnée à Mr B.Fleury) - 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Raymondaud) - 6 voix	Président Département Haute-Vienne
Mr Henri LECLERE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Yves LE GOUFFE - 1 voix - VISIO	Président de la CC Briance Combade
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A.Faucher) – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Noblat
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix - VISIO	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Christophe PATIER – 15 voix - VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - VISIO	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix - VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Régis VAN NIEUWENHUYSE – (suppléant de Mr P.Moulin) - 1 voix VISIO	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Philippe VIDAU – 2 voix - VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Rémy VIROULAUD - 2 voix - VISIO	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) - 1 voix – 7ème VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mme Hélène FAIVRE – (et son suppléant) - 6 voix – 3ème VP	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Président Département Creuse
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) - 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) - 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Valérie SIMONET – (et son suppléant) 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Pierre VERGNOLLE – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

REÇU EN PREFECTURE
le 31/03/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20210324-CS96_D775-D

dorsal
le service public du numérique en Limousin

Au vu des restes à payer, sur le 1er semestre 2021, aux 2 titulaires du marché de travaux FttH, des autres dépenses à venir, du solde de trésorerie et des recettes à encaisser sur cette période, un besoin de financement immédiat a été identifié sur le budget annexe de la Corrèze.

En effet à ce jour, le **solde de trésorerie** du syndicat sur le budget annexe de la Corrèze est d'environ de **12,060M€.** Or il reste à honorer, prévisionnellement, **34,5M€** de factures dont 33M€ sur le marché de travaux FttH. Dans le même temps, aucune recette significative, hors potentiellement celle du FSN, ne sera perçue par le Syndicat.

Recettes à attendre,

- Sur la part collectivités : année de solde pour la Région Nouvelle Aquitaine et les EPCI, tout en sachant que le Département de la Corrèze a versé sa quote-part en une seule fois en 2018. Ces soldes seront appelés plutôt dans le courant du 4ème trimestre 2021, **(4,7M€)**
- Sur la part « Europe ». Si un 3èmeacompte sera prochainement sollicité, le versement ne sera effectif qu'au 4ème trimestre 2021, **(1.4M€)**
- La recettes SPL au titre de la redevance co-financement Rd2 ne sera versée par la SPL qu'à partir de novembre 2021, **(4,5M€)**
- Les recettes exceptionnelles Orange au titre des remboursements des appuis aériens seront significatives plutôt au début du 3ème trimestre 2021, **(2M€)**
- Sur le financement de l'Etat, à ce jour, la convention FSN n'est pas encore signée. Le Syndicat ne peut donc solliciter une demande de versement au titre des fonds FSN.

  Si le syndicat faisait un appel de fonds aujourd'hui, le montant versé serrait d'environ **19M€.**

C'est principalement ce manque à gagner qui impacte aujourd'hui lourdement la trésorerie du Syndicat sur le budget annexe de la Corrèze ainsi que la rentrée tardive des autres recettes dans un contexte d'accélération et de fin du marché de travaux.

Il est ainsi proposé, pour pallier le non-versement de l'Etat dans un délai court et pour finir de payer les marchés de travaux en cours, de solliciter soit une ligne de trésorerie sur un an ou un emprunt court-terme de 2 ans d'un montant **total** maximum de **20M€.**

L'arrêté de décision définitif viendra préciser l'établissement bancaire retenu, la date de mise en place de la ligne de trésorerie ou de l'emprunt court-terme, la durée du contrat et les conditions financières (index, marge, commission). Cet arrêté sera transmis aux membres du comité syndical à titre d'information.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- ***la mise en place d'un emprunt court terme 2 ans à hauteur de 20 000 000 € maximum après avoir négocié au mieux avec les banques***
- ***d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette opération***

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE
le 31/03/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20210324-CS96_D775-D

dorsal
le service public du numérique en Limousin

ANNEXE :

Dep invest BA19	Total payé au 12/03/2021
TOTAL Dép	**113 100 843 €**
Total dép invest	**111 504 688 €**
Marché FtthJ1	101 424 719 €
Bandeaux verts	0 €
Remboursement des pénalités	0 €
IRU FtthJ1	5 166 667 €
Racco FtthJj1	413 497 €
Dépenses autres 2315	2 151 166 €
Dépenses presta compl	31 392 €
Dépenses DU hors IRU	442 248 €
Emprunt capital	1 875 000 €
Total dép Fonct	**1 579 501 €**
Frais IBLO	761 098 €
Chages intérêts emprunts	735 252 €
Autres Fonctionement	83 151 €

Reste à payer 2021 estimatif marché de travaux	Lot 1	Lot 2/Lot3	Total reste à payer 1er semestre 2021	Total reste à payer reste année 2021
Marché FtthJ1	6 347 470 €	24 565 441 €	30 912 911 €	30 912 911 €
Bandeaux verts	315 200 €	1 846 680 €	2 161 880 €	2 161 880 €
Total marché de Tx	**6 662 670 €**	**26 412 121 €**	**33 074 791 €**	**33 074 791 €**
IRU FtthJ1			0 €	0 €
Racco FtthJj1			400 000 €	2 000 000 €
Dépenses autres 2315			60 000 €	130 000 €
Dépenses presta compl			85 000 €	20 000 €
Dépenses DU hors IRU			50 000 €	150 000 €
Emprunt capital			500 000 €	500 000 €
Frais IBLO			232 000 €	294 270 €
Chages intérêts emprunts			157 848 €	177 000 €
Autres Fonctionement			0 €	0 €
Total autres dépenses			**1 484 848 €**	**3 271 270 €**
Total dépenses	**7 482 470 €**	**29 956 927 €**	**34 559 639 €**	**36 346 061 €**
Remboursement des pénalités	819 800 €	3 544 806 €	4 364 606 €	

REÇU EN PREFECTURE
le 31/03/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20210324-CS96_D775-D